



LES IMPACTS ÉCONOMIQUES DE LA COVID 19 EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Ardoine, IEOM - O. Fagnot, Isee

La crise sanitaire de la Covid 19 contamine l'économie calédonienne en 2020 et surtout au-delà

La crise sanitaire de la Covid 19 ébranle le monde d'une manière sans précédent de par son ampleur (récession violente et simultanée dans de nombreux pays), sa nature (crise simultanée de l'offre et de la demande) et sa durée (longue et toujours incertaine). Malgré l'absence de circulation du virus, elle continue d'affecter l'économie calédonienne dont l'état de santé était déjà fragile avant l'arrivée de ce virus.

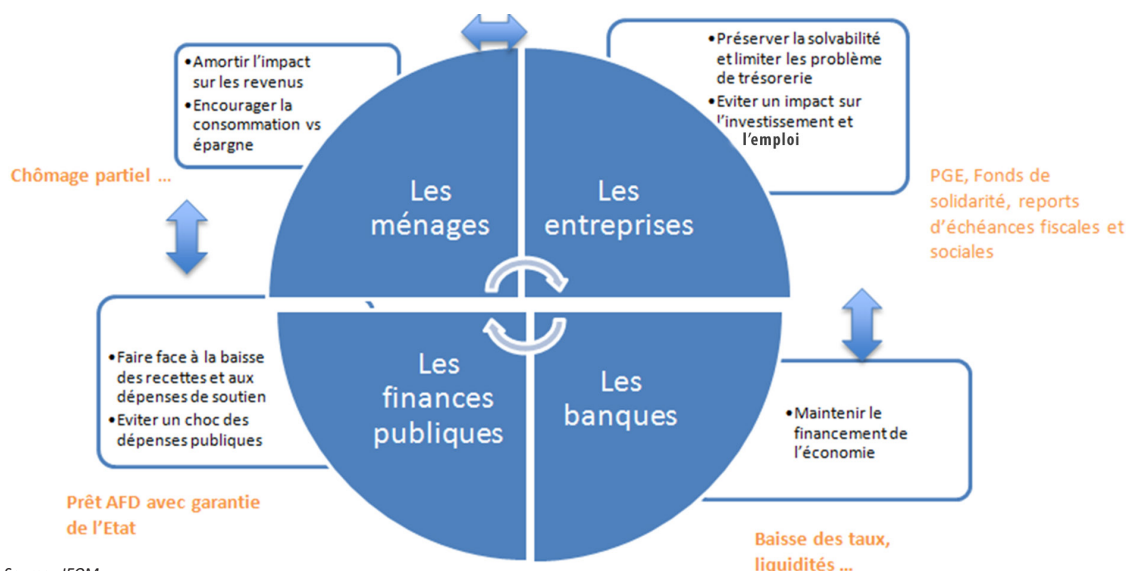
La période de confinement strict de 4 semaines (du 24 mars au 20 Avril), dont l'impact immédiat a été estimé à environ 3,6 points de PIB (34 milliards F.CFP cf. note Cerom), a été suivie par une levée progressive, mais relativement rapide, des restrictions sur le plan domestique. En revanche, le territoire reste isolé vis-à-vis de l'extérieur (ce confinement externe strict a été prolongé au moins jusqu'à juillet 2021). Cette situation, singulière en comparaison avec les autres territoires, induit une forte divergence entre des secteurs durablement touchés, dont l'activité reste très réduite et ceux qui ont pu assez rapidement reprendre un fonctionnement « normal », voire même rattraper les pertes de la période de confinement.

Au total, cette situation très atypique induirait des pertes supplémentaires estimées entre 18 milliards et 28 milliards F.CFP, soit un impact total sur l'année 2020 de l'ordre de 5,6 à 6,7 points de PIB. Au delà de ces estimations pour 2020, les risques pour 2021 sont importants avec des impacts sur les ménages, les entreprises mais également sur les finances publiques, à mettre en perspective avec les enjeux économiques et sociétaux du territoire (croissance ralentie, inégalités, fragilités, incertitudes...) pour partie déjà présents avant la crise sanitaire.

Un protocole de sauvegarde et de soutien fort pour éviter l'asphyxie de l'économie

Face aux risques d'une crise économique profonde liée aux arrêts de l'économie mondiale et locale pendant la période de confinement strict, des mesures de sauvegarde et de soutien massives ont été mises en

place à travers des actions conjointes et complémentaires du gouvernement, des provinces, des collectivités, de l'État, ainsi que de la banque centrale et des banques commerciales. L'urgence étant de protéger la population d'une pandémie, tout en atténuant au maximum le choc subi par les différents acteurs économiques et en rendant possible un redémarrage rapide de l'économie.

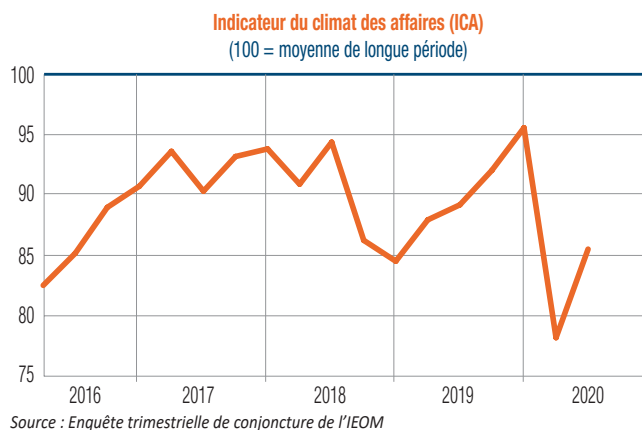


Ainsi, les mesures de chômage partiel en faveur des salariés (5 milliards F.CFP budgétés dans le budget supplémentaire 2020) constituent un amortisseur aux suppressions d'emplois et aux pertes de salaires, donc un soutien à la consommation et de fait à la demande adressée aux entreprises. En parallèle, les reports de cotisations sociales, le fond de solidarité (plus de 2 milliards F.CFP pour plus de 13 000 bénéficiaires), les PGE (19,8 milliards F.CFP de prêts préaccordés à fin septembre) ou encore les reports d'échéances aménagés par les établissements de crédit visent à soutenir la trésorerie des entreprises afin d'éviter des faillites en cascade, donc des licenciements et des effets boules de neige entre l'offre et la demande, qui s'accompagneraient d'une probable transmission de la crise au système bancaire (hausse des impayés, des défaillances, des pertes) mais aussi aux finances publiques. Enfin, la mise en place de nouveaux instruments de politique monétaire¹ très volontaristes facilite le refinancement des banques et favorise leur soutien à l'économie, alors que la souscription par le gouvernement d'un prêt AFD garanti par l'État (28,6 milliards F.CFP) permet d'apporter une source de financement aux mesures de soutien, à la gestion des aspects sanitaires de la crise tout en évitant un ajustement des dépenses publiques dont les incidences sur les entreprises et les ménages seraient immédiats.

Au regard des chiffres sur l'utilisation des différents dispositifs, ces mesures ont très certainement évité une 1^{re} vague violente de faillites d'entreprise et de hausse du chômage. La question se pose désormais quant au maintien dans le temps de ces dispositifs d'urgence, par définition prévus pour ne durer qu'un temps très limité.

Après une chute de tension sans précédent, le climat de confiance est en convalescence

Les inquiétudes des chefs d'entreprises étaient exacerbées à la fin du T1 2020 : l'indicateur du climat des affaires (ICA), qui retrace bien en général les tendances conjoncturelles, a enregistré sa plus forte baisse trimestrielle depuis sa création (-17 points) et touché un point bas historique. Elles se sont peu à peu atténuées au cours du T2 2020, l'ICA regagnant 7 points, notamment en ce qui concerne les perspectives : au T1, 80 % des entreprises anticipaient une détérioration de leur activité au trimestre suivant contre 37 % au T2 (46 % anticipant une stabilité).



Ce redressement traduit une situation effectivement moins alarmiste qu'anticipée : reprise de nombreuses activités, effets positifs des mesures de soutien en faveur des ménages et des entreprises... Cette situation est également bien moins préoccupante que dans de nombreux pays et territoires ultramarins français (comme par exemple chez notre voisin polynésien, cf encadré). Bien que l'amortisseur joué par le secteur non marchand soit moindre (du fait du poids relatif de ce secteur plus modeste dans l'économie calédonienne), la Nouvelle-Calédonie se montre plus résiliente à la faveur d'un confinement strict moins long qu'ailleurs, d'un contexte de maintien, voire de remontée des cours du nickel, mais aussi d'une structure de son économie davantage diversifiée et d'un poids du secteur du tourisme relativement modéré.

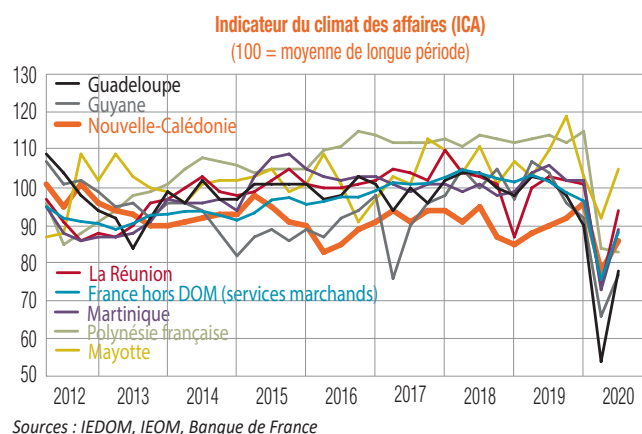
Le consommateur : un rétablissement progressif malgré des risques de rechute

Un retour à la normale ?

Depuis la fin du confinement interne, le consommateur calédonien (65 % du PIB calédonien est composé de la consommation des ménages) semble globalement avoir repris ses habitudes. Les achats par cartes bancaires et la circulation de l'argent liquide sont par exemple revenus sur des niveaux d'avant crise. Ce retour à la normale de certains

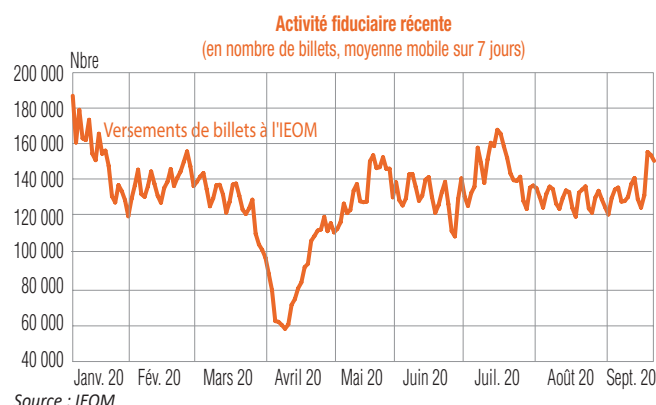
Représentation du choc de la crise de la Covid 19 sur le climat des affaires dans les Outre-mer

Le choc sur le climat des affaires de la pandémie mondiale a été violent dans tous les territoires : au T1, l'ICA chute de 32 pts en Polynésie française, 30 pts à La Réunion, 38 pts à la Guadeloupe (17 pts en Nouvelle-Calédonie). Il remonte sur tous les territoires au T2 mais plus ou moins timidement, en lien avec l'intensité de circulation du virus, les mesures de confinement ou encore le poids du tourisme. Toutefois, si la chute est moindre en Nouvelle-Calédonie, le niveau des indicateurs au T2 sont relativement proches, les situations d'avant crise étant divergentes (à fin 2019, l'ICA était de 96 en Nouvelle-Calédonie et de 115 en Polynésie Française). Autre élément permettant de jauger l'impact de la crise : les montants des PGE accordés représentent 3,8 % du total des crédits consentis en Nouvelle-Calédonie, contre 22,9 % en Polynésie française (et 11,5 % dans les DCOM).



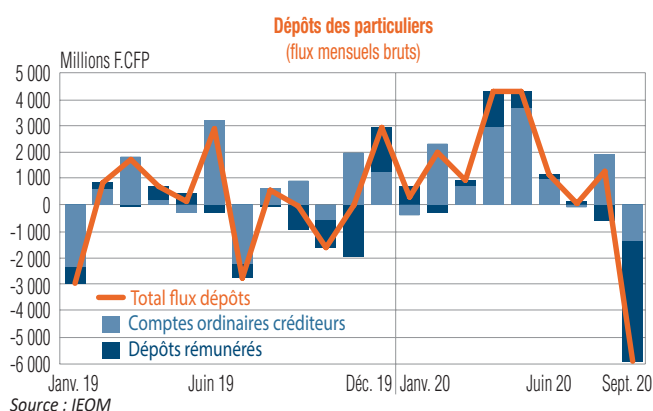
¹ Nouvelles de lignes de refinancement de l'Ieom à 12 et 24 mois à un taux de -0,1%, pour une enveloppe totale autour de 125 milliards F.CFP (depuis fin 2019) et élargissement aux créances immobilières du collatéral accepté en garantie. En sus, le Conseil de Surveillance de l'IEOM du 1^{er} septembre 2020 a décidé de proposer une nouvelle ligne de refinancement de 50 Mds F.CFP, en 2 tranches, au taux de 0 % et d'une durée de 36 mois.

indicateurs, pourrait ainsi signifier qu'une partie de l'économie aurait retrouvé des niveaux d'activité d'avant crise, voire meilleurs, pour certains secteurs en lien avec la poursuite du confinement externe.



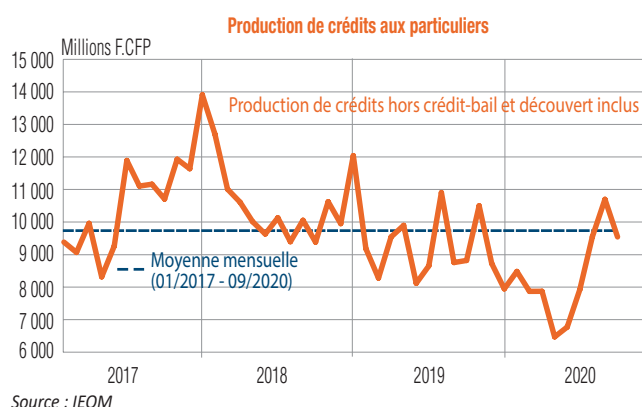
Un rattrapage ?

Un rattrapage (compensation de la période d'inactivité pendant le confinement strict), voire un regain de dynamisme est également observé dans certains secteurs (automobile, travaux de rénovations, amélioration de l'habitat), le maintien contraint des Calédoniens sur le territoire (impossibilité de sortir et de rentrer) conduisant à une réorientation des achats vers l'économie locale, d'autant plus que les particuliers ont constitué une « épargne forcée » pendant la période de confinement.



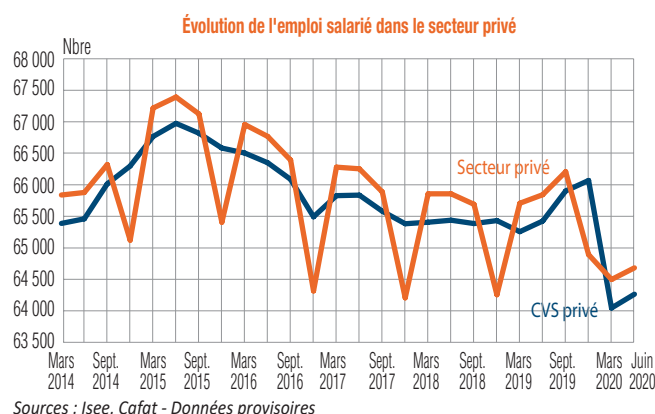
Ainsi, les ménages ont réduit leur épargne de 4,6 milliards F.CFP entre juillet et septembre, soit l'équivalent de la moitié de l'épargne constituée d'avril à juin (9,7 milliards F.CFP). Dans le même temps, la production de crédits aux particuliers (crédit à la consommation et à l'habitat), qui était en baisse au cours du premier semestre, a retrouvé son niveau pré-covid (+8,6 milliards F.CFP au T3 par rapport T2 et +2,3 milliards F.CFP par rapport à la même période en 2019), tirée à la fois par les crédits à la consommation et à l'habitat (+3,8 et +4,5 milliards F.CFP respectivement sur le trimestre). À noter que sur l'ensemble de l'année 2020, la production de crédit reste toutefois inférieure à 2019 (-4,6 milliards F.CFP), notamment en ce qui concerne l'habitat (-6,5 milliards F.CFP).

Ces évolutions récentes, suggérant un arbitrage plus favorable à la consommation, prennent forme à travers la bonne tenue des immatriculations de véhicules particuliers neufs : elles atteignent leur plus haut niveau depuis le 4^e trimestre 2014 (+57 % en glissement annuel, soit +630 véhicules vendus) et sont ainsi en hausse depuis le début de l'année de 15 % par rapport à 2019 (et équivalentes au niveau de 2018). D'autres secteurs comme la grande distribution, certains commerces, le numérique, certains loisirs semblent également plutôt bien orientés dans ce contexte atypique.



Des symptômes à surveiller

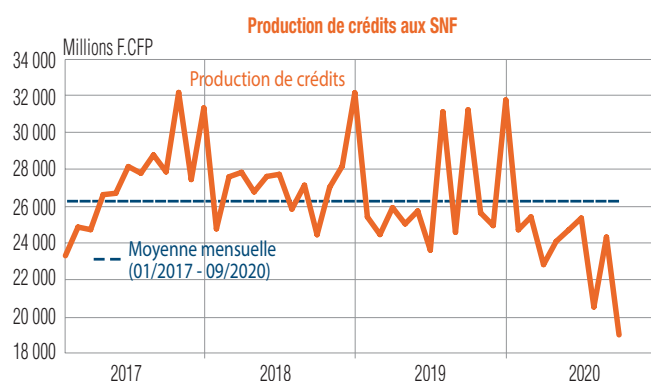
Bien que ces éléments soient plutôt globalement rassurants dans l'immédiat, ils n'empêchent pas une fragilisation du potentiel de consommation, déjà sensiblement affaibli ces dernières années, notamment pour une partie de la population plus défavorisée et plus exposée. En effet, malgré les mesures de soutien, les ajustements à la baisse du marché de l'emploi sont déjà visibles (l'emploi salarié privé a diminué de 3,1 % au T1 2020, suivi d'une hausse de 0,3 % au T2) et semblent appelés à perdurer en 2021. Même si les incidents de paiement ne signalent pas à ce jour de dégradation notable, les consommateurs « fragiles » sont vraisemblablement également les plus touchés. En effet, les contrats intérim ou le non renouvellement des CDD ont été les premières variables d'ajustement de l'emploi. Les patentes et les activités informelles pourraient aussi avoir été affectées. Par ailleurs, la remontée de certains prix, notamment dans l'alimentaire (+2,9 % en rythme annuel en septembre) pèse davantage dans le budget de cette partie de la population. Tous ces signaux laissent craindre une fragilisation des populations les plus vulnérables et un risque de creusement des inégalités.



Les entreprises : une trésorerie sous assistance respiratoire et un état de santé fébrile et incertain

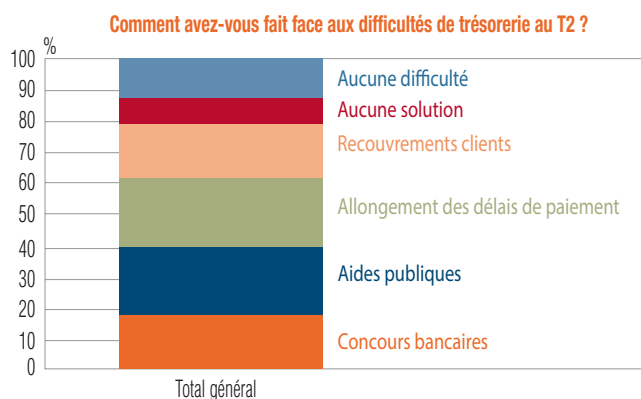
Du côté des entreprises, la situation est contrastée selon le secteur, la situation antérieure à la crise ou encore la taille. Si les mesures de soutien ont produit des effets favorables sur la trésorerie, les tensions perdurent encore pour de nombreuses entreprises (au T2 48 % des entreprises de l'enquête ICA anticipent encore une détérioration de leur trésorerie, contre plus de 80 % au T1). Concernant leur chiffre d'affaires, elles sont 2/3 à tabler sur une baisse en 2020 dont 25 % une baisse supérieure à 25 %. 1/3 d'entre elles, anticipent toutefois une hausse ou une stabilité, ce qui indique que certains secteurs sont moins affectés mais que la situation globale demeure délicate.

Les mesures de soutien ont sans aucun doute écarté, au moins à court terme, une crise de liquidité et ont donné du temps aux chefs d'entreprises. Pour autant, l'arrêt de ces mesures, par définition vouées à être temporaires, laisse planer des craintes sur la capacité de ces entreprises à faire face aux reports de dettes, posant ainsi la question de leur solvabilité à plus long terme. Ainsi les entreprises font clairement des arbitrages dédiés à leur pérennité plutôt qu'à leur développement. L'attentisme est particulièrement fort, et par conséquent les perspectives d'investissement fortement dégradées.



Les entreprises tentent en effet de conforter leurs dépôts à vue (+33,2 milliards F.CFP d'avril à septembre) en puisant dans les comptes rémunérés (-15,6 milliards F.CFP) et en ayant recours aux PGE (à fin septembre, le montant global de PGE pré-accordés s'établit à 19,8 milliards F.CFP. À titre de comparaison, il est de 48,1 milliards F.CFP en Polynésie française, pour des bénéficiaires moins nombreux). En dehors de ce dispositif, leur propension globale à s'endetter diminue : la production de crédits du 3^e trimestre est en retrait de 23,2 milliards F.CFP par rapport au T3 2019 (et -26,2 milliards depuis le début d'année), en lien avec la chute des découverts (-21,3 milliards F.CFP sur un an), auxquels les PGE se sont substitués.

Ces perspectives sont également impactées par des tensions en amont de la chaîne de production, avec des contraintes sur les délais et les coûts d'approvisionnement (donc sur les stocks), qui, si elles perdurent,



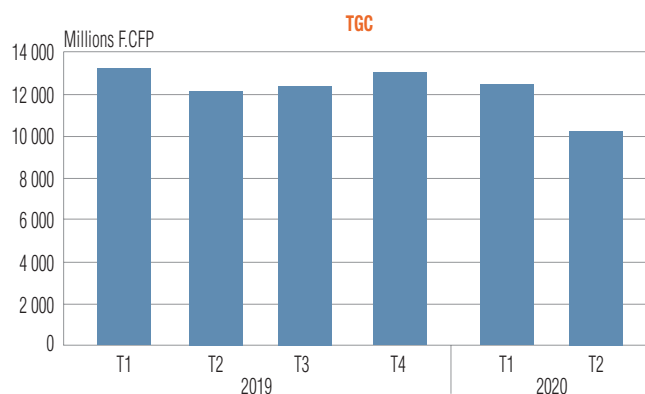
pourraient venir impacter les marges et/ou les prix, ce qui serait dommageable pour l'économie avec de possibles réactions en chaîne.

D'ores et déjà, les chefs d'entreprises disent utiliser les délais de paiement et les créances fournisseurs comme variables d'ajustement. Une situation, qui là encore si elle perdure finira par provoquer des dommages importants.

À ce stade, les signaux sur la vulnérabilité des entreprises ne sont pas alarmants : les défaillances ne sont pas particulièrement plus nombreuses, tout comme les incidents sur effets de commerce ou encore les dossiers de médiation du crédit traités par l'IEOM. On note toutefois un début de remontée des créances douteuses enregistrées par les banques locales.

Finances publiques : des recettes carencées, des dépenses imprévues et des incertitudes pour l'avenir

Concernant les finances publiques, la hausse des dépenses induites par la crise est importante (chômage partiel, coût des rapatriements et de la quatorzaine, du report de cotisations etc.), alors que les recettes sont déjà en baisse pour la TGC et vont être en berne pour l'IS (en 2021). L'ensemble des dépenses ou des recettes en moins liées à la Covid-19 a été estimé à 24,8 milliards F.CFP dans le budget supplémentaire adopté pour 2020². Le prêt AFD, garanti par l'État permet de combler ce manque, tout en évitant (pour l'année 2020) des coupes dans les



² Dont 2,8 milliards pour les réquisitions d'avions, 1,2 milliards pour les réquisitions d'hôtels, 2,6 milliards pour les dépenses de quatorzaine, 5 milliards pour le chômage partiel, 3 milliards pour le report de cotisations sociales, 7,6 milliards pour les reports et pertes de recettes fiscales.

dépenses publiques, notamment grâce au maintien des dotations des différentes collectivités. Les dépenses d'investissements prévues ne devraient donc pas être très impactées (elles étaient de 9 milliards F.CFP, 17 milliards F.CFP et 19 milliards F.CFP respectivement pour la Collectivité Nouvelle-Calédonie, les provinces et les communes en 2018).

L'attention est toutefois déjà portée sur 2021 avec la problématique de savoir comment sera financé le prolongement de certaines mesures de soutien et de gestion de la crise (chômage partiel, réquisitions, quatorzaine...), dans le contexte qui prend forme d'une crise sanitaire internationale appelée à durer (et que le prêt AFD garanti par l'État devrait être pour partie consommé d'ici la fin de l'année 2020). Le gouvernement a déjà annoncé le maintien du dispositif de régulation des entrées jusqu'à juillet 2021 (dont le coût est estimé à 2,1 milliards F.CFP). Par ailleurs, la baisse prévisible des recettes fiscales risque automatiquement de se répercuter sur le budget propre de la Nouvelle-Calédonie et à minima sur ses dépenses de fonctionnement. Dans la même logique, la question de la gestion de la charge de l'endettement se pose également à terme.

Des séquelles sur le PIB 2020 conséquentes... mais qui auraient pu être plus graves

Face aux développements observés au niveau des différents agents économiques, et sur la base d'évolutions très contrastées selon les secteurs et de certaines hypothèses sur les taux d'activité par branche, l'impact sur le PIB de la période « confinement externe » est estimée entre 18 et 28 milliards F.CFP pour 2020. La fourchette traduit la différence entre un scénario de normalisation ou celui, plus optimiste, de rattrapage dans certains secteurs. Ceux liés au tourisme, au transport, étant toujours considérés comme paralysés, ne bénéficient globalement que d'une activité relativement modeste.

Cet impact est conséquent mais moindre que ce qui était craint quelques mois auparavant ou que ce qui est observé dans de nombreux territoires. Ces estimations jusqu'à la fin d'année 2020 viendraient donc

s'ajouter à celles de la perte pendant la période de confinement strict (scénario médian de 34 milliards F.CFP), soit un impact annuel total compris entre 52 et 62 milliards F.CFP pour 2020, soit entre 5,6 % et 6,7 % du PIB. À noter que ces estimations de l'impact de la crise sanitaire sont à bien distinguer des estimations de croissance globale, dont certaines évolutions ne sont pas en lien avec la crise de la Covid 19 (ralentissement tendanciel dans la construction notamment par exemple).

Une crise qui s'ajoute à des fragilités structurelles d'un modèle économique en besoin de mutation

Les vecteurs de risques et de tensions pesant sur les différents agents économiques calédoniens sont donc multiples, importants, et interdépendants. Ces points d'attention sont par ailleurs conditionnés par le contexte international particulièrement incertain qui s'impose à la Nouvelle-Calédonie : nouvelle vague mondiale de la pandémie de la Covid 19 et donc prolongement des mesures de fermeture et de confinement externe, ampleur et conséquences de la crise mondiale, cours du nickel et du dollar...

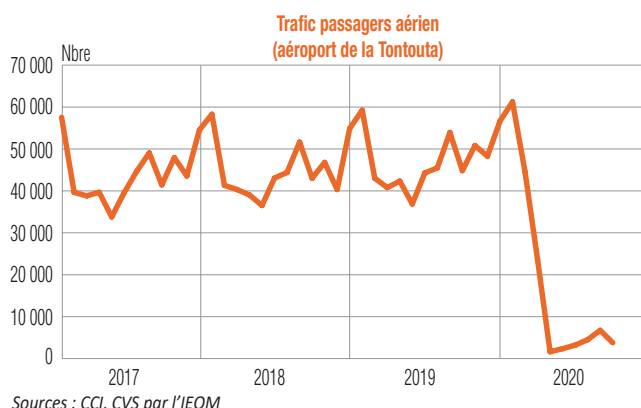
Ainsi, alors que l'économie calédonienne était déjà affectée par son contexte institutionnel incertain (referendums d'autodétermination) et que son potentiel et ses marges de manœuvre se sont réduites au fil de ces dernières années de croissance ralentie (tensions sur les finances publiques et les comptes sociaux, volatilité du nickel et difficultés des métallurgistes, essoufflement des moteurs traditionnels...), cette crise de la Covid 19 rajoute des sources de tensions tout en la fragilisant grandement.

Au-delà de la gestion immédiate de la crise, se pose la question des changements à apporter au modèle économique de la Nouvelle-Calédonie afin de permettre le retour d'une croissance pérenne, elle seule capable d'effacer les séquelles économiques et sociales ainsi créées. Plus qu'une crise conjoncturelle passagère, qui serait suivie d'un rebond et d'un retour à la normale, la Nouvelle-Calédonie traverse certainement une mutation de son modèle économique qui influe sur ses choix

Divergence entre des secteurs sinistrés et ceux qui résistent

Le trafic de passagers internationaux s'est écroulé depuis le mois de mars. Outre la situation critique des compagnies aériennes, le secteur touristique est durement impacté. L'écosystème lié à l'activité de la croisière est à l'arrêt total et le volant d'affaires des agences de voyages disparaît. Dans l'hôtellerie et l'hébergement, au sortir du confinement, certaines structures tirent parti d'un regain du tourisme local, mais les structures fonctionnant avec une clientèle internationale désormais absente sont à la peine (sauf celles réquisitionnées dans le cadre de la quatorzaine imposée à tout arrivant sur le territoire). Au global, l'impact sur le chiffre d'affaires du secteur est massif : plus de 90 % des entreprises constatent une baisse de chiffre d'affaires, dont près de 60 % une baisse supérieure à 50 %.

Au contraire sur le marché du nickel, malgré de grosses incertitudes continuant de peser sur le marché (niveau de la reprise économique mondiale et donc de la demande, hausse des stocks...), les cours résistent et sont même orientés à la hausse : ils dépassent les 14 000 \$/tonne depuis août (et même les 16 000 \$/tonne), soit un niveau supérieur à la moyenne de l'année 2019. Au plan local, la production minière a été relativement peu impactée par les mesures de confinement : elle reste stable au 2^e trimestre 2020, avec une croissance des exportations de minerais en hausse en valeur) grâce à une demande (notamment chinoise) qui reste soutenue. En revanche la production métallurgique enregistre une nouvelle baisse.



de société et nécessite des ajustements structurels sans lesquels son redémarrage éventuel risquerait de n'être qu'éphémère.

Ainsi se dessinent différents scénarii pour l'économie calédonienne, avec notamment : (i) Un retour à la situation d'avant crise de la Covid, donc une croissance molle, hétérogène (inégalitaire) avec une forte dépendance au nickel, ou même une fragilisation selon la réussite des plans de reprise et de sauvetage des industries métallurgiques ; (ii) Un risque systémique si la fermeture des frontières du territoire devait se prolonger et que de nouvelles mesures de sauvegarde ne pouvaient pas être mises en place ou devenaient inefficaces, et si les réformes nécessaires ne pouvaient pas être menées provoquant des réactions en

chaîne (crise des finances publiques et sociales, défauts de paiement, hausse des prix, licenciements, tensions sociales...) ; (iii) Une sortie par le haut avec une évolution du modèle de développement de la Nouvelle-Calédonie vers une économie plus diversifiée et équilibrée, reposant sur des activités soutenables et inclusives (accompagnée par des aides et des incitations adaptées).

Dans tous les cas, le retour à la confiance des opérateurs économiques sera également fortement conditionné par la restauration d'un véritable dialogue permettant de bâtir l'avenir institutionnel et économique de la Nouvelle-Calédonie.

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présents dans cette publication proviennent d'une approche « production » de l'économie : le produit intérieur brut (PIB) calédonien est estimé à partir de la somme des valeurs ajoutées des branches qui le composent, augmenté des impôts moins les subventions sur les produits ;

- Les 6 niveaux concernés sont détaillés en 52 branches pour lesquelles un taux d'activité sur le mois de confinement mais aussi sur les 8 mois suivants est estimé sur la base d'un système d'information alternatif : enquête IEOM auprès de chefs d'entreprises incluant des questions sur l'impact de la crise Covid 19, sollicitation de fédérations, d'entreprises permettent des éclairages sectoriels et complétées par des éclairages d'experts sectoriels ;

- Les taux d'activités ainsi déterminés sont ensuite agrégés au niveau supérieur en utilisant le poids de leur valeur ajouté dans le PIB, permettant d'obtenir les 6 taux d'activité synthétiques ;

- Ces 6 taux principaux d'activités permettront ensuite le calcul de l'impact direct du mois de confinement sur le PIB en retenant le scénario médian, complété par l'impact sur les 8 mois suivants, en dégageant deux situations, la première étant celle d'une normalisation, la seconde, plus optimiste, celle d'un rattrapage dans certains secteurs.

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES DU COVID 19 EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Édition Novembre 2020 - ISSN : 0758-0029

Directeur de la publication : O. Fagnot (Isee)

Responsable de la rédaction : M. Ardoino (IEOM)

Conception graphique : M. Guiseppi (Isee)

www.ieom.fr/nouvelle-caledonie - www.afd.fr/fr/page-region-pays/nouvelle-caledonie - www.cerom-outremer.fr/cerom - www.isee.nc

